

Bougerra, Mustafa-Kamel. *Le commerce technologique entre pays d'inégal développement*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1977, 163 p.

Réjean Landry

Volume 10, numéro 1, 1979

L'analyse comparative des conflits

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700919ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700919ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Landry, R. (1979). Compte rendu de [Bougerra, Mustafa-Kamel. *Le commerce technologique entre pays d'inégal développement*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1977, 163 p.] *Études internationales*, 10(1), 190–191. <https://doi.org/10.7202/700919ar>

## LIVRES

### 1. COMPTES RENDUS

BOUGUERRA, Mustafa-Kamel, *Le commerce technologique entre pays d'inégal développement*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1977, 163p.

Ce petit livre traite de mécanismes régulateurs institutionnels propres à réduire puis à éliminer la dépendance économique et politique des pays en voie de développement. L'auteur annonce que « le transfert de technologie va donc constituer un véritable cheval de bataille pour les pays en voie de développement... » (p. 13).

L'étude est présentée en deux parties : nouvel ordre économique international et déficit de la balance technologique ; les mécanismes régulateurs. Dans l'examen de la distribution géopolitique de la technologie et du phénomène de dépendance, l'auteur pose que « la technologie appartient à quelques pays privilégiés qui, au cours du temps, ont accumulé une épaisseur scientifique et technique considérable et qui jouent des rôles politiques et économiques dans un schéma de type centre-périphérie » (p. 22). La barrière juridique placée autour des brevets et des licences protège les droits des inventeurs mais permet aux sociétés multinationales d'organiser la diffusion du progrès technologique au point d'assortir celle-ci de conditions inaccessibles aux pays en voie de développement. Il faut restructurer l'économie mondiale et relocaliser le développement industriel. Cela suppose, tout d'abord, que les pays en voie de développement redeviennent maîtres de leurs richesses, et ensuite, qu'ils utilisent les ressources procurées par l'exportation de leurs matières premières pour importer massivement de la technologie et s'industrialiser.

Les facteurs de distorsion inhérents au transfert de technologie sont dus en partie aux bailleurs de la technologie et en partie aux choix technologiques. Les facteurs de distorsion dus aux bailleurs de technologie s'expriment par la pratique de clauses restrictives qui agissent sur les coûts directs et induisent des coûts indirects. L'examen des distorsions dues aux choix technologiques amène l'auteur à poser la question globale : « Quelle technologie faut-il importer et pour quel développement ? » Faut-il miser sur des technologies traditionnelles, des technologies modernes ou encore des technologies intermédiaires ou appropriées ? Pour l'auteur le concept de technologies intermédiaires « donne toutes les apparences d'une invention intellectuelle mise au point par les pays industriels pour désamorcer la pression exercée par les phénomènes du sous-développement ». (p. 83)

Les mécanismes régulateurs envisagés par Bouguerra se classent en deux catégories principales : les mécanismes régulateurs d'ordre juridique, les mécanismes de développement d'une capacité technologique nationale. L'examen des aménagements juridiques se termine en fait sur le constat suivant : « Apparemment, le fait que certains gouvernements promulguent des lois sur les investissements étrangers et le transfert de technologie ne semble pas gêner outre-mesure ces firmes » (i.e., multinationales). (p. 116) Aussi l'auteur conclut-il que le meilleur moyen d'éviter les effets de distorsion dus à l'achat de technologies étrangères consiste à développer une capacité technologique endogène. Cela peut être réalisé par un investissement de l'État dans la formation et l'information, et la mise en place d'un complexe efficace et dynamique scientifico-technique relié au tissu industriel des pays en voie de développement.

Cela dit, il faut maintenant souligner quelques-unes des faiblesses fondamentales de l'ouvrage de Bouguerra. L'étude du *commerce technologique entre pays d'inégal développement* aurait pu être beaucoup plus significative si elle ne s'était pas limitée aussi exclusivement aux distorsions institutionnelles. Dans cette perspective les deux chapitres qui portent sur le développement d'une capacité technologique endogène auraient dû prendre une place beaucoup plus importante dans la trame des mécanismes régulateurs propres à réduire la dépendance des pays en voie de développement.

L'ouvrage est rédigé à un niveau d'agrégation qui rend le lecteur suspect : les « pays industriels » ne peuvent pas tous être classés de la même façon. Les firmes multinationales sont concentrées dans un petit nombre de pays. Quelles en sont les conséquences pour le commerce technologique entre pays d'inégal développement ?

La faiblesse fondamentale de l'ouvrage de Bouguerra réside dans l'absence d'une théorie explicite de développement d'une capacité technologique endogène. Cela n'est peut-être pas étranger à la faiblesse évidence de la bibliographie (pp. 154 à 163).

Au total c'est un ouvrage intéressant mais d'une utilité limitée.

Réjean LANDRY

Département de science politique,  
Université Laval.

CAMERON, Duncan, *Le système monétaire international en voie de réforme*, Les travaux du Comité des Vingt, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa (Collection Sciences sociales n° 6), Ottawa, 1977, 173p.

Publication en 1977 d'une thèse de doctorat à Paris (de 1975), l'ouvrage ici

recensé est déjà désuet. Tel est, d'ailleurs, le sort des innombrables écrits au sujet des relations monétaires internationales qui manquent de perspective historique ou de profondeur théorique.

L'ouvrage de Cameron ne couvre qu'une mince tranche d'histoire monétaire : la période 1971-1975, et encore n'examine-t-il les événements de cette période que d'une manière épisodique. Son objet est le projet de réforme issu des travaux du Comité des Vingt, œuvrant sous l'égide du FMI. Le sujet était jugé brûlant à l'époque. Il avait suscité des écrits théoriques plus ou moins pertinents et des polémiques plus ou moins vaines. Tout cela se termina par l'Accord dit de la Jamaïque, de 1975, qui démontra la vanité des palabres antérieures.

Le livre de Cameron rend compte de cette époque, mais d'une manière plutôt quelconque. Il n'excelle ni sur le plan de l'analyse historique, ni sur celui de la théorie. Il se raccroche à une littérature qui date principalement des années soixante, notamment à nombre d'auteurs de deuxième et de troisième rangs. Il se réfère aussi, dans une mesure exagérée, à des articles du *Monde*, du *Herald Tribune* et de l'*Economist*.

L'auteur a fait siens les clichés ou lieux communs de l'époque. Il présume qu'il suffit d'imaginer une norme utopique pour pouvoir amener les hommes politiques à la réaliser. Ainsi, à la page 67, l'auteur écrit naïvement : « il faut introduire un mécanisme d'ajustement symétrique. Une fois ce système installé... »

L'auteur manque de modestie et affiche son incompetence lorsqu'il écrit : « Nous soutenons que le manque de stabilité du taux de change est une des raisons essentielles des hausses de prix internationales. » (p. 93)

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement... » ne s'applique pas à l'auteur lorsqu'il essaie d'expliquer la correspondance entre les éléments du passif (base mo-